

Remarque à M le Commissaire

claude.bonne@free.fr

mar. 06/08/2019 12:30

À :camping rocher <enquete.campingrocher@longevillesurmer.fr>;

Bonjour M. Tougeron,

Lors de notre entretien le 3 août, vous nous avez appris que le projet d'extension du camping était déjà enregistrée au PLU, et je me demande si cette disposition n'est pas devenue caduque et donc illégale au regard de Natura 2000. Si ma question est pertinente, peut-être pourrait-elle figurer dans les remarques faites par vos visiteurs.

Bien cordialement

Claude BONNE